

LA CFDT DÉFEND VOS INTÉRÊTS !!

L'accord d'intéressement actuel est arrivé à échéance.

Sans signature d'un nouvel accord, la prime d'intéressement disparaîtra purement et simplement à la Sécu !

Dès le 16 avril 2026, la **CFDT** s'est mobilisée pour la première séance de négociations avec une double ambition : Préserver l'intéressement existant ET l'améliorer, en renforçant son équité pour toutes et tous.

Les revendications **CFDT** :

Une augmentation immédiate de la masse d'intéressement

- 3% de la masse salariale (contre 2,5% actuellement) pour reconnaître les efforts collectifs et soutenir le pouvoir d'achat.

Pourquoi ? Les augmentations collectives sont rares et insuffisantes. 3% est un minimum pour partager davantage les résultats et répondre aux difficultés économiques des salariés.

Un rééquilibrage entre part nationale et part locale

- 50% pour la part nationale (contre 45%) et 50% pour la part locale (contre 55%).

Pourquoi ? Les salariés contribuent autant aux objectifs nationaux qu'aux performances locales. Une répartition équilibrée garantit une meilleure équité entre les organismes.

Une mutualisation des masses salariales de toutes les branches

- Agrégation des masses salariales de toutes les branches (maladie, famille, vieillesse, recouvrement et autonomie) pour le calcul de l'intéressement.

Pourquoi ? Les cinq branches forment un ensemble économique cohérent. Une mutualisation renforce la solidarité et assure une répartition plus juste des fruits de la performance globale.

Une prime d'intéressement uniforme et équitable

- Suppression de toutes les absences pénalisantes (maladie, congé parental, grève, etc.).
- Prime identique pour tous, quel que soit le temps de travail (temps plein ou partiel, sans proratisation).
- Aucun critère hiérarchique ou d'ancienneté ne doit influencer le montant.

Pourquoi ? Tous les salariés méritent la même reconnaissance pour leur contribution collective. Un montant uniforme renforce la cohésion et évite les inégalités.

Dans un contexte de crise du pouvoir d'achat, cette prime n'est plus un simple complément – elle est vitale.

La CFDT continue de se battre pour la défendre, l'améliorer et obtenir en même temps une augmentation de la valeur du point.